

# CRÉDITS D'IMPÔT RS&DE : REFONTE DU PROCESSUS DE RÉCLAMATION

## Impacts du nouveau formulaire T661 de Revenu Canada et comment s'y conformer

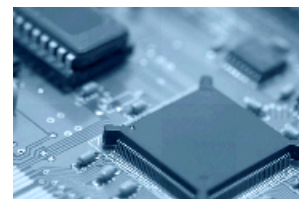


Agence du revenu  
du Canada

NE MANQUEZ PAS NOTRE PROCHAINE CONFÉRENCE  
DATE ET DÉTAILS À VENIR

Consultez [www.emergex.com](http://www.emergex.com)

Places limitées :  
R.S.V.P. dès que possible  
au 514.765.3333



### Aperçu de la conférence

- Nouvelle version depuis novembre 2008 de l'annexe fiscale pour réclamer les crédits d'impôt R&D (le T661)
- Changement le plus fondamental de la dernière décennie
- Adaptation aux nouvelles exigences à effectuer sans délai (obligatoire après le 31 décembre 2008)
- Impacts sur les procédures internes de Revenu Canada et potentiellement sur vos revenus
- Et comment y répondre de façon optimale

Le conférencier Pierre Savignac est président d'Emergex, firme d'experts-conseils en crédits d'impôt :

- de recherche scientifique et développement expérimental (RS&DE)
- et du nouveau programme des Affaires Électroniques (AE)
- Expérience de 1 000 projets réclamés en informatique

